FIBRE DE CALAGE CARTON
Référence : 05399



RESUME

Nos fibres de calage carton vous permettent de caler votre marchandise dans les emballages tout en ayant une démarche écoresponsable. Les particules de calage sont entièrement fabriquées à partir de cartons de récupération. De plus, elles sont complètement et facilement recyclables. Elles peuvent également être réutilisées.

Le sac de fibre a une contenance de 20 litres pour un poids d'environ 1 kg.

Les points forts :

- Recyclables et recyclés
- Fabrication française
- Réutilisable




DESCRIPTION

Quelle utilisation pour les fibres de calage carton ?

Les fibres de calage carton sont utilisées par les commerçants et les services logistiques afin de protéger la marchandise lors de leur transport.

Elles permettent de combler les vides du carton pour éviter que l'objet ne bouge et se détériore. Elles absorbent également les chocs et les vibrations. L'avantage des particules de calage en

carton et qu’elles se glissent dans tous les espaces même exigus et protègent l’objet au plus près. Il est primordial d’avoir une politique de calage des objets efficace pour que le client final ne reçoive pas un produit endommagé, ce qui engendrait des pertes.

Un sac de fibres a une contenance de 20 L. pour un poids d’environ 1 kg.

Découvrez aussi nos particules de calage en polystyrène.

Pour aller plus loin dans la sécurisation des colis, consultez les étapes pour optimiser sa chaînes logistique en messagerie.

Conception et dimension pour les particules de calage colis

Les particules de calage colis sont conçues à partir de cartons de récupération qui ont eux-mêmes été fabriqués à partir de pâte à papier recyclé.

Les fibres sont donc un produit fabriqué à partir de matériau 100 % recyclés. Elles peuvent bien évidemment être réutilisées.

Il sera très apprécié par vos clients de trouver des particules de calage écoresponsables.

La dimension des fibres est de 4 x 1 cm et d’une épaisseur de 3 à 7 mm.

Pour un acheminement simplifié de vos colis, avez-vous pensé à la table à bille ?